BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 2e trimestre de 2016 | Vol. 9.2 | 4 juillet 2016

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au deuxième trimestre de 2016.

- Les résultats de l'enquête donnent à penser que, dans l'ensemble, les conditions du crédit aux entreprises se sont encore resserrées au deuxième trimestre de 2016 (**Graphique 1**) pour ce qui est des modalités tarifaires et non tarifaires (**Graphique 2**)[1, 2].
- Le resserrement des conditions du crédit s'est surtout observé pour les grandes sociétés, mais a également touché les petites entreprises et les sociétés commerciales dans les Prairies. Parmi toutes les catégories d'emprunteurs, ce sont les entreprises du secteur pétrolier et gazier qui en ont le plus ressenti les effets.
- Les modalités tarifaires et non tarifaires se sont durcies dans le cas des grandes sociétés. Les prêteurs ont également resserré les modalités non tarifaires des petites entreprises et des sociétés commerciales. Les modalités tarifaires des petites entreprises se sont quant à elles légèrement assouplies.
- La demande de crédit est demeurée, dans l'ensemble, à peu près inchangée, celle des grandes sociétés ayant reculé et celle des petites entreprises et des sociétés commerciales n'ayant généralement pas varié.
- D'après la plupart des répondants, l'accès aux marchés de capitaux s'est détérioré dans le cas des emprunteurs à risque plus élevé parmi les grandes sociétés au deuxième trimestre.

Graphique 1 : **Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions générales de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont encore resserrées...**

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises[a]

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : **... sous l'effet d'un resserrement des modalités tarifaires et non tarifaires**

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts[a]

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

1 Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base plutôt que le niveau des taux.

2 À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 6 et le 10 juin 2016. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3976